

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)

 @Prismemploi

4 mai 2018

## Commentaire général pour le mois de mars 2018



Au mois de mars 2018, le travail temporaire enregistre une progression de +10,4 %. Au cours du premier trimestre 2018, la hausse atteint +8,8 %.

L'industrie connaît une accélération de +11,7 % (après +7,2 % en janvier et +7,5 % en février). La croissance ralentit légèrement dans le BTP avec +5,9 % et se situe dans la continuité de la tendance de 2017 (+5,4 %). Le secteur des transports ralentit avec +11,6 % (après +23,4 % en janvier et +16,5 % en février) tout en conservant une croissance à deux chiffres. Le commerce, qui en février avait souffert de conditions climatiques rudes avec -0,6 %, se redresse en mars pour atteindre une hausse de +6,5 %. Enfin, les effectifs intérimaires dans les services enregistrent un net rebond avec +11,2 %.

Toutes les catégories professionnelles bénéficient de cette amélioration avec des progressions relativement homogènes comprises entre +13,7 % pour les employés et +7,7 % pour les ouvriers qualifiés.

Toutes les régions sont orientées à la hausse. Le Centre Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté sont, avec + 16,2 %, celles où la progression des effectifs est la plus marquée. A l'opposé, l'Île-de-France et la Normandie, avec +4,9 %, enregistrent ce mois-ci la tendance la plus modeste.

### Quelques points de repère sur l'intérim :

- **L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage**, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- **L'intérim représente 3% de l'emploi salarié** et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- **Un niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6% et 0,8%** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.
- **Au 30 avril 2018, 34 000 CDI intérimaires ont été signés.**

---

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2018 par rapport à mars 2017

---

### CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+10,4 %) au niveau national.

---

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

Tous les secteurs en croissance

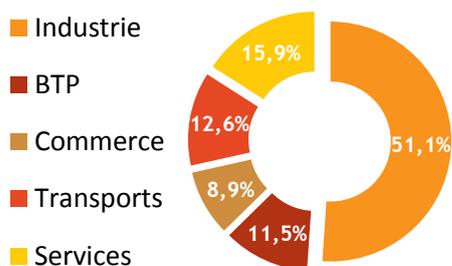
L'emploi intérimaire progresse dans l'industrie (+11,7 %), les transports (+11,6 %), les services (+11,2 %), le commerce (+6,5 %) et le BTP (+5,9 %).

#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

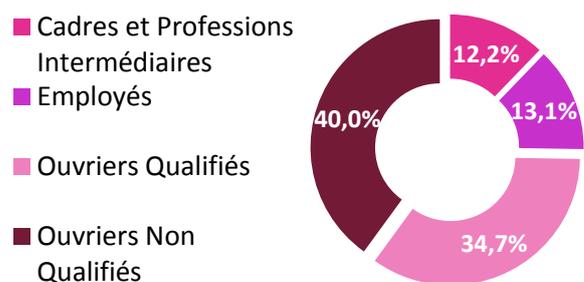
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les employés (+13,7 %), les ouvriers non qualifiés (+11,5 %), les cadres et professions intermédiaires (+10,3 %) et les ouvriers qualifiés (+7,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



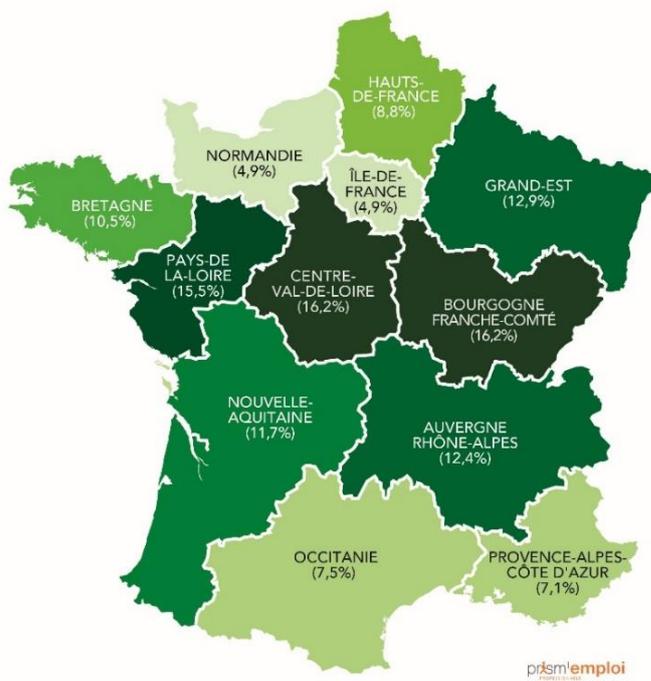
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Mars 2018 par rapport à mars 2017

### Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Bourgogne-Franche-Comté (+16,2 %) et dans le Centre-Val de Loire (+16,2 %). La croissance la plus modeste est en Île-de-France (+4,9 %) et en Normandie (+4,9 %).



### Cumul annuel : janvier-mars 2018 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de +8,8 % par rapport à la même période de 2017.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire**. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



#### Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

[mdahais@golin.com](mailto:mdahais@golin.com)

Amina Ennaciri

Tél : 01 40 41 56 09

[aennaciri@golin.com](mailto:aennaciri@golin.com)

#### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 150 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.